



## 29e réunion quadripartite entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne (Luxembourg, 27 octobre 2009)

---

1. La 29e réunion quadripartite entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne s'est tenue à Luxembourg, le 27 octobre 2009, à l'invitation de la Présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne.
2. Y ont participé, pour le Conseil de l'Europe, M. Samuel Žbogar, Ministre des Affaires étrangères de la Slovénie, et M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et pour l'Union européenne, Mme Cecilia Malmström, Ministre des Affaires européennes de la Suède, et M. Karel Kovanda, Directeur général par intérim des relations extérieures de la Commission européenne.
3. La liste complète des participants figure en Annexe 1 et les conclusions adoptées à l'issue de la réunion sont reproduites à l'Annexe 2 au présent document.
4. Les points suivants figuraient à l'ordre du jour :
  1. Coopération entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe
  2. Questions visant spécifiquement certains pays
    - Géorgie
    - Moldova
  3. Bélarus
  4. Autres questions

---

<sup>1</sup> Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à la date de son examen par le Comité des Ministres.  
Internet : <http://www.coe.int/cm/>

**Annexe 1****Liste des participants****Délégation du Conseil de l'Europe****Présidence du Comité des Ministres**

M. Samuel ŽBOGAR	Ministre des Affaires étrangères de la Slovénie
Mme Meta BOLE	Ambassadeur, Représentante Permanente auprès du Conseil de l'Europe
Mme Mireille PAULUS	Secrétaire du Comité des Ministres
M. Damjan BERGANT	Chef de la Task Force de la Présidence
M. Peter GRK	Cabinet du Ministre

**Secrétariat Général**

M. Thorbjørn JAGLAND	Secrétaire Général
M. Jean-Louis LAURENS	Directeur Général de la Démocratie et des Affaires politiques
M. Zoltán TAUBNER	Directeur des Relations Extérieures
M. Bjørn BERGE	Directeur du Cabinet du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe
M. Torbjørn FRØYSNES	Ambassadeur, Directeur du Bureau de Liaison du Conseil de l'Europe avec l'Union européenne, Représentant spécial du Secrétaire Général

\*\*\*

**Délégation de l'Union européenne****Présidence du Conseil**

Mme Cecilia MALMSTRÖM	Ministre des Affaires européennes de la Suède
M. Per SJÖGREN	Ambassadeur, Représentant Permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe
M. Johan SANDBERG	Directeur adjoint
M. Johan BÄVERBRANT STANGHED	Co-ordinateur en charge des relations avec le Council of Europe

**Secrétariat Général du Conseil**

Mme Helga SCHMID	Directrice de l'Unité politique, DGE VI, Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
Mme Baiba ALEKSEJUKA	Administratrice, Secrétariat Général du Conseil de l'Union européenne

**Commission européenne**

M. Karel KOVANDA	Directeur général par intérim chargé des relations extérieures de l'Union européenne
Mme Luisella PAVAN-WOOLFE	Ambassadeur, Représentante auprès du Conseil de l'Europe, DG RELEX
Mme Kristin DE PEYRON	Chef d'unité par intérim (Nations Unies, OSCE, Conseil de l'Europe)
M. Jérôme LEGRAND	Agent en charge des relations avec le Conseil de l'Europe, DG RELEX

## Annexe 2

### Conclusions

La 29e réunion quadripartite entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne a eu lieu le 27 octobre 2009 à Luxembourg, à l'invitation de la présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne.

Les participants étaient, du côté de l'Union européenne, Mme Cecilia Malmström, Ministre des Affaires européennes de la Suède, et M. Karel Kovanda, Directeur général par intérim des relations extérieures de la Commission européenne, et, du côté du Conseil de l'Europe, M. Samuel Žbogar, Ministre des Affaires étrangères de la Slovaquie, et M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Les participants se sont félicités du climat de confiance et du niveau excellent de la coopération établie dans le cadre de cette relation, deux ans après la signature en 2007 du Mémorandum d'accord entre leurs organisations. Cela s'est traduit par une coopération accrue, grâce à l'intensification des contacts à tous les niveaux, ainsi que par une coordination dans le domaine législatif et des projets communs. En présence du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe nouvellement élu, ils se sont engagés à maintenir cette tendance positive et à l'améliorer encore chaque fois que cela serait possible, notamment dans le cadre des défis que doivent relever leurs organisations en ce qui concerne les droits de l'homme, la démocratie et la prééminence du droit.

Les participants ont rappelé que la ratification du Traité de Lisbonne rendra possible l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme. Ils se sont montrés favorables au lancement le plus tôt possible de la procédure d'adhésion étant donné que celle-ci représentera un pas important vers une meilleure protection des droits de l'homme pour tous en Europe.

Ils ont relevé que la participation permanente du Conseil de l'Europe à deux plateformes multilatérales du Partenariat oriental ouvrait aussi de nouvelles perspectives. Les participants ont réaffirmé leur intention de continuer à renforcer leur partenariat, notamment en ce qui concerne les conflits gelés.

Les participants se sont accordés à reconnaître que la situation en **Géorgie**, notamment en Abkhazie et en Ossétie du Sud, nécessite une attention constante et étroite. Les participants ont souligné l'importance que revêt le respect total des accords du 12 août 2008 et du 8 septembre 2008. Ils ont insisté sur la nécessité de déployer de nouveaux efforts pour parvenir à des résultats tangibles lors des discussions de Genève. Ils ont noté que le Conseil de l'Europe pourrait jouer un rôle utile dans ce contexte, dans son domaine de compétence. Il a été fait référence aux rapports réguliers du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur la situation des droits de l'homme dans les zones touchées par le conflit en Géorgie, rapports qui sont envoyés aux co-présidents des discussions de Genève.

Les participants ont souligné le rôle important joué sur le terrain par la Mission de surveillance de l'Union européenne en Géorgie (MSUE/EUMM), et ils ont réaffirmé qu'il était indispensable que la Mission puisse accéder pleinement à toutes les zones touchées par le conflit. Ils se sont félicités de la coopération fructueuse entre le Conseil de l'Europe et la MSUE en ce qui concerne la formation aux droits de l'homme des observateurs de la MSUE, et du maintien de cette coopération en tant que de besoin.

Les participants se sont accordés à reconnaître que la coopération entre les deux organisations pour favoriser la confiance et le respect des droits de l'homme en Géorgie, y compris l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, était importante et devait se poursuivre.

Les participants ont loué les efforts déployés par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe pour traiter les problèmes de droits de l'homme dans les zones de conflit et ils ont réitéré leur appel à toutes les parties afin qu'elles respectent ses recommandations en ce qui concerne la situation humanitaire et les droits des personnes déplacées dans les zones touchées par le conflit.

Les participants ont pris acte de toutes les contributions politiques au processus démocratique à la suite des élections en **République de Moldova**. Ils ont souligné la nécessité d'un dialogue constructif et d'un climat de coopération responsable entre toutes les forces politiques face aux défis colossaux que doit relever le pays.

Les participants se sont accordés sur la nécessité de voir la République de Moldova faire des progrès dans la mise en œuvre de réformes, au vu en particulier des répercussions de la crise économique et financière mondiale dans le pays. Ils ont souligné qu'ils étaient disposés à aider la République de Moldova dans le cadre de ces efforts.

Les participants se sont réjouis de voir que l'Union européenne était prête à entamer des négociations en vue de conclure un nouvel accord avec la République de Moldova pour remplacer l'accord actuel de partenariat et de coopération et aller au-delà de celui-ci. Ils ont rappelé dans ce contexte qu'il était nécessaire que la République de Moldova continue à faire des progrès en matière de respect des droits de l'homme, de la démocratie et de la prééminence du droit, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression et la liberté des médias, et ils se sont félicités des premiers signes en ce sens donnés par le nouveau gouvernement moldave. Ils se sont réjouis des efforts conjoints du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne pour mettre en œuvre un système d'assistance visant à soutenir la démocratie, à l'initiative de la Commission européenne, pour appuyer les efforts du gouvernement à cet égard. Ils ont confirmé leur intention de coopérer étroitement dans la mise en œuvre de cette assistance dans le cadre de programmes conjoints, notamment dans le domaine particulier de la formation des médias à une couverture impartiale des campagnes électorales.

Les participants se sont accordés à reconnaître que la résolution de la question de la Transnistrie ne serait possible que par des moyens pacifiques et des négociations transparentes suivant le format 5+2. Ils se sont félicités des efforts déployés par les deux organisations pour contribuer à des mesures de confiance dans le contexte du règlement de la question transnistrienne, dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'éducation, des médias et de la société civile. Ils ont pris acte du lancement de projets visant à établir la confiance, soutenus par l'Union européenne, dans le domaine économique et social.

Les participants ont aussi discuté de la situation au **Bélarus** et ils ont confirmé à nouveau qu'ils étaient disposés à continuer de s'engager aux côtés du Bélarus pour promouvoir le développement démocratique dans ce pays avec les instruments dont ils disposent, notamment dans le cadre du Partenariat oriental.

Les participants ont fait part de leurs préoccupations quant à l'absence récente de progrès concernant la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Bélarus malgré quelques avancées encourageantes au début de cette année. Ils ont encouragé le Bélarus à progresser encore en adoptant les valeurs fondamentales de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de la prééminence du droit. Ils se sont félicités de l'ouverture, le 8 juin 2009 à Minsk, du Point d'information du Conseil de l'Europe, qui sert d'outil de sensibilisation aux droits de l'homme et aux valeurs européennes, ainsi qu'en témoigne le lancement récent de deux campagnes du Conseil de l'Europe (« L'Europe contre la peine de mort » et « Stop à la violence domestique »).

Les participants ont réaffirmé que l'instauration immédiate d'un moratoire sur la peine de mort et son abolition ultérieure constitueraient un geste significatif montrant l'engagement du Bélarus à l'égard des valeurs communes, car ce serait un pas en avant crucial sur la voie de son adhésion au Conseil de l'Europe. Les participants ont confirmé leur intention d'accroître encore leur soutien à la société civile et aux médias libres et leur volonté de poursuivre leurs efforts et leur coopération pour encourager le Bélarus à aller de l'avant sur toutes ces questions.